

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 17 juillet 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 17 juillet 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 juillet 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Matty](#)

Lieu de destinationRue de la Planchette, Esquéhéries (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin communique à Matty des informations sur des travaux menés dans une pâture par l'agent voyer du Nouvion-en-Thiérache.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Construction](#)

Personnes citées[Menu, Jules](#)

Lieux cités[Le Nouvion-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (487r, 488v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
17 juillet 1847

Monsieur Matty,

Monsieur l'Agent-royer
de Navision me demande
à faire, dans la pâture
du haut, un emprunt de
terres qui aurait pour
résultat de mettre l'entrée
de la pâture de niveau
avec le chemin.

Je consens à cela à
la condition qu'on mette
de côté toute la terre

végétale du dessus, de
manière à pouvoir la
reprendre pour mettre
au moins 15 centimètres
de bonne terre sur l'an-
cien chemin et sur toute
la partie dénudée.

Je dis à Monsieur
l'Agent-royer de faire
cela, à la condition que
vous n'y voyiez pas
d'inconvénient. Quant
à moi, je crois que, si
le travail est bien
fait, l'entrée de la
pâture n'en sera

que mieux établie

Bien à vous

Edm^d